

Commune de DOUAINS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 1^{er} février 2013

Etaients présents :

Nicole NUYENS Maire,
Jean-Louis GUETTARD, Michel BIHOUR adjoints
Franck FERREIRA, Roger LHOSTIS, Alain DOLLET, Martine TOZZI CAVEL,
Conseillers Municipaux

Absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel VEGNANT a donné pouvoir à Roger LHOSTIS
Yolande VAN DER LINDEN a donné pouvoir à Martine TOZZI CAVEL

Absents excusés

Armelle DEWULF Adjointe
Laetitia MARIE conseillère municipale

* * * *

Franck FERREIRA a été désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion de Conseil municipal du 4 janvier 2013 a été approuvé à l'unanimité.

CAPE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame le Maire a assisté au conseil communautaire du 28 janvier 2013 et nous fait part des différents points débattus, notamment :

1. Afin de permettre une acquisition plus importante de bacs à déchets verts, le conseil a décidé de modifier les tarifs à la baisse des bacs à compter du 1^{er} février 2013. La CAPE souhaite ainsi faciliter cette acquisition à plusieurs titres : la fabrication des sacs à déchets verts ne s'intègre pas dans une démarche environnementale, leur coût d'acquisition annuel est élevé et la consommation en est importante.
2. Cartes d'accès aux déchetteries – Un tarif de 2 € sera appliqué aux usagers qui auront perdu leur carte d'accès aux déchetteries et qui souhaiteraient en obtenir une nouvelle.
3. Le débat d'orientations budgétaires 2013 : Le projet de budget a été préparé dans la continuité des efforts entrepris pour retrouver une situation financière saine.

Le compte-rendu de ce conseil communautaire est à la disposition en mairie aux personnes qui souhaiteraient en prendre connaissance.

SERVICE HABITAT & AMENAGEMENT

Suivi du SCOT de la CAPE – Une séance plénière s'est déroulée le 25 janvier dernier sur le suivi des indicateurs du SCOT au cours de l'année 2011.

Le suivi du SCOT :

1. Mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de la CAPE avec le SCOT
2. L'évaluation du SCOT avec notamment : adapter le territoire à une société « POST-CARBONE ».

Madame le Maire rappelle que le SCOT coordonne les politiques sectorielles d'urbanisme d'habitat, de déplacement et d'équipements commerciaux au sein du territoire de la CAPE pour les 15 prochaines années.

SERVICE ENVIRONNEMENT

➤ **Benne déchets verts** : Le tonnage de la benne a produit pour le mois de décembre 2012 : 9.64t. Le seuil toléré de 144 T est dépassé, à ce jour 175.14 T ont été produits. Franck FERREIRA soumet au Conseil Municipal un panneau qui serait installé sur le site pour rappeler que l'accès au point vert est exclusivement réservé aux administrés de la commune et que tout contrevenant s'exposerait à des poursuites pénales. Egalement, un affichage complémentaire sera mis pour indiquer que seuls les déchets verts sont acceptés dans la benne.

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

Le service de prévention et de médiation sociale (SPMS) de la CAPE a pour vocation de favoriser le lien social et l'accès au droit. Afin de permettre à tous les ressortissants de la CAPE de bénéficier de ces services, il est proposé un projet d'extension des interventions sur l'ensemble du territoire.

Un dossier technique retraçant les missions du SPMS par l'intermédiaire d'affiches et de flyers sont à la disposition en mairie.

SERVICE EAU POTABLE

✓ Le relevé des compteurs d'eau sera effectué entre le 11 février et le 15 mars 2013

CAPE – COMMUNICATIONS

✓ Le magazine CLES a été diffusé sur la commune – Le zoom était sur DOUAINS.

SYNDICAT DE VOIRIE

✓ Le Président nous adresse une note d'information sur la sécurité des routes lors de chutes de neige. Il est rappelé qu'en cas de constatation d'un manquement au regard de la voirie, il est possible de contacter directement le syndicat soit au 02.32.52.55.71 ou par fax : 02.32.54.45.87, soit par mail ; syndicat.voirie.vernon@stecolombe.fr

✓ Une convention avec les agriculteurs (à désigner) sera prise pour une prise en charge rapide du dégagement des chemins en cas de chutes de neige importantes .

E.R.D.F.

✓ Du fait de travaux sur la commune, une coupure d'électricité est programmée le mercredi 27 février 2013 entre 9 h et 12 h et entre 14 h et 16 h. Voir affichage en Mairie pour le zonage concerné

✓ Afin que la commune puisse assurer la gestion des installations d'éclairage public réalisés par le SIEGE au Hameau des Hayes, le plan de récolement ainsi que le procès-verbal de réception de travaux nous sont adressés par le syndicat d'électricité.

✓ Le SIEGE nous adresse le guide des travaux et des participations financières. Un comptage a été effectué pour comptabiliser tous les points lumineux.

S.D.I.S

➤ La CAPE nous transmet le rapport 2012 relatif à la défense d'incendie, suite à la vérification des hydrants, un courrier leur a été adressé afin d'apporter des modifications.

➤

QUESTIONS DIVERSES

- La préfecture nous adresse pour affichage un arrêté portant autorisation d'effectuer des tirs au renard par les lieutenants de louveterie jusqu'au 28 février 2013.
- Le Préfet nous transmet pour affichage un avis relatif à l'arrêté préfectoral portant délimitation des zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le Bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands.
- La DDTEM nous transmet un arrêté ministériel reconnaissant le caractère de calamité agricole pour les dommages subis par les agriculteurs sur l'agroalimentaire.
- Madame le Maire a assisté à la cérémonie de remise des décrets de naturalisation qui s'est déroulée à la Préfecture et a adressé les félicitations de la commune à l'intéressé.
- CCID – La commission communale des Impôts directs aura lieu le 15 février 2013
- Chemins communaux : Pour compléter le dossier et permettre des travaux , une recherche va devoir être faite pour retrouver l'engagement d'un agriculteur.
- De nombreux administrés se plaignent d'être envahis de rats, afin de solutionner ce problème, le conseil municipal propose une campagne de dératisation. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres pour connaître les personnes intéressées par cette campagne.
- Château de Brécourt : Suite aux problèmes constatés sur le bâtiment contact a été pris avec Mme POULAIN, Architecte en chef des bâtiments de France qui propose d'organiser une visite sur place avec M. SAVRY Propriétaire du Château. Dossier à suivre ...
- SUPRESSEUR : Madame le Maire a de nouveau relancé la CAPE pour avoir le titre de propriété. Dans l'urgence et pour régler le problème un courrier a été fait à Maître CUYBERS pour exécuter une recherche au niveau des hypothèques pour le compte de la Commune. A suivre....
- Projet de village M.A.G. – Des flyers ont été distribués et une banderole installée pour motiver les habitants à signer la pétition.
- Conseils municipaux : Hervé MAUREY, Sénateur de l'Eure nous alerte sur le projet de Loi relatif aux modes de scrutin pour les élections municipales et départementales ainsi que la diminution des effectifs pour pour les communes de moins de 3500 habitants.
- Franck GILARD Député de l'Eure nous alerte sur un certain nombre de mesures prises par le Gouvernement et qui va impacter sur nos territoires ruraux notamment la forte diminution des dotations faites aux collectivités territoriales.
- Conseil général – Animation culturelle : La 9^e fêtes de la peinture se déroulera le dimanche 2 juin 2013 dans l'ensemble du département.
- Le CAUE nous adresse l'affiche du programme semestriel pour répondre aux besoins des administrés au point de vue de l'habitat, du cadre urbain ou paysager.
- Le repas des anciens va se dérouler le 30 juin prochain.
- Rampe de la mairie : Le devis de Daniel DAUVEL va lui être retourné signé, Michel BIHOUR va voir avec lui pour le démarrage des travaux.
- EGLISE – Le chauffage actuel de l'Eglise est hors norme, une urgence se présente pour l'office du 17.02.2013 ; une solution de dépannage sera trouvée en attendant de pouvoir faire mieux.
- Modification des rythmes scolaires : Une information complémentaire nous est adressée sur le sujet, Madame le Maire indique qu'elle a fait un petit calcul, cette modification coûterait 16 000 € de fonctionnement en plus par an, à répercuter sur les participations de chaque commune du SIVOS.

Fin de la réunion à 23 heures 30
VU, le Maire